Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2013

L'an deux mille treize,

le 28 septembre,

Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale. Sont ainsi présents :

Anne Fonteneau, Mélanie Sueur, Elise Charpentier, Sylvie Favard, Lefèvre Stéphanie, Raoult Florence, Garnier Isabelle, Didier Paris, Corinne Paris, Gilles Loïs, Cécile Loïs, Patricia Claude.

M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport moral 2012/2013
- Rapport financier 2012/2013
- Election des membres du bureau
- Projet saison 2013/2014

1. RAPPORT MORAL

Pour sa septième saison, notre association compte 137 adhérents venant de 12 communes du Pays Créçois, puisque les communes de Montry, Esbly et Quincy Voisins y sont entrées en janvier 2013 et d'autres communes limitrophes.

La répartition en est la suivante :

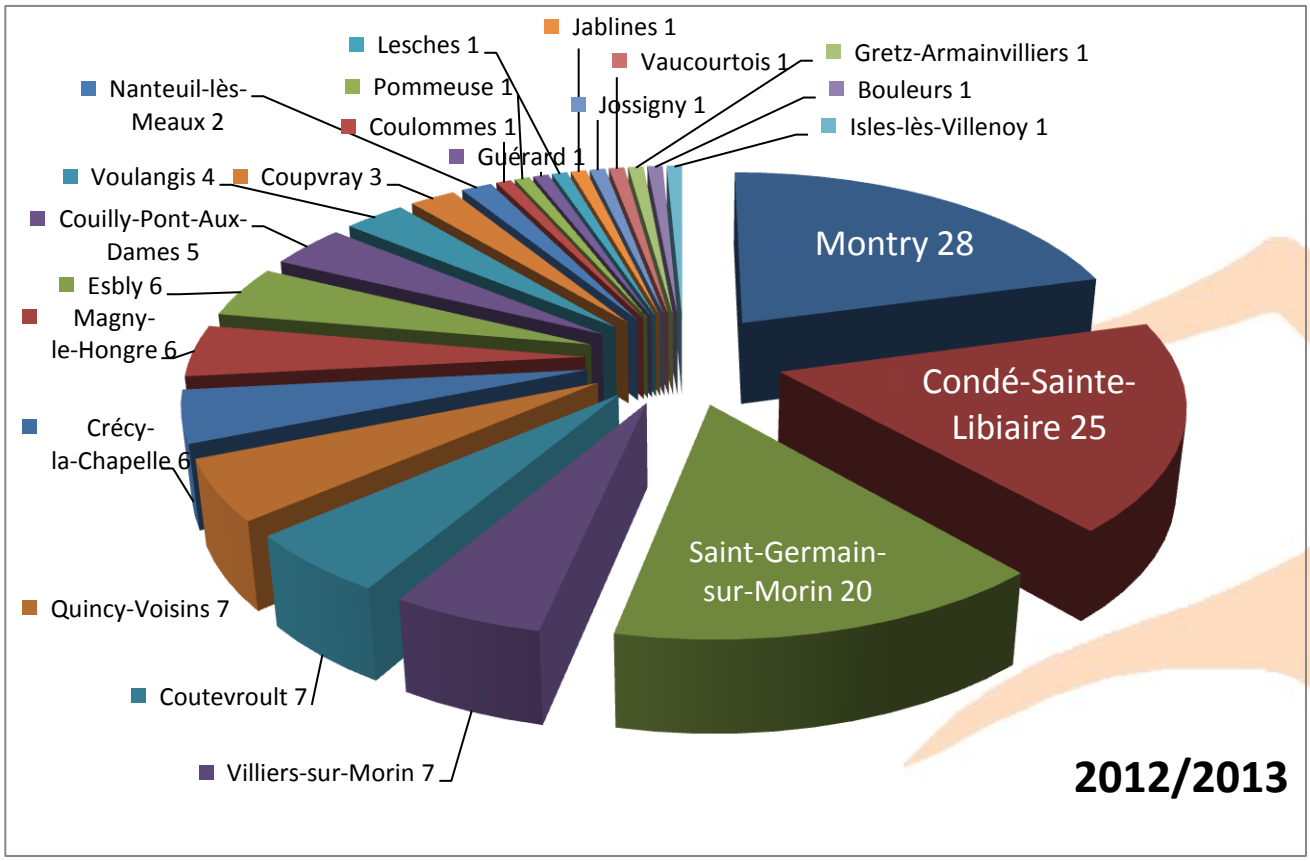

Sur 137 adhérents, actuellement 113 adhérents du pays Créçois, soit 83% de nos effectifs.
Pour la deuxième année nous faisons partie des associations du pays Créçois.

1.1. Réalisations de la saison 2012/2013

Nous avons mené une campagne de publicité par Médiapost en septembre 2012, avec une distribution dans les boites aux lettres sur les communes de Coupvray, de Magny le Hongre, de Quincy Voisins.

L'impression des tracts et leur distribution a généré une dépense de 1036.24 euros.

Nous nous sommes ainsi fait connaître sur ces communes et avons enregistré des inscriptions.

Nous n'avons pas refait de campagne de distribution sur la rentrée 2013/2014, en effet, nous gardons ce budget pour la publicité du stage d'été 2014.

Nous avons participé aux forums des associations de Montry, de Condé-Sainte-Libiaire et du pays Créçois.

En septembre 2012, nous avons participé aux vingt ans du Pays Créçois.

Pour cela, notre professeur a créé 2 chorégraphies pour cette occasion et a collaboré avec l'école de musique du Pays Créçois.

Nous avons participé au stage de Roissy en France pendant les vacances de Toussaint. Ce stage réunissait des professeurs renommés de l'Opéra de Paris.

Une semaine de portes ouvertes dans les cours de danse a eu lieu en novembre 2012 et une seconde semaine a été programmée après l'examen en février 2013.

Nous avons organisé un stage d'automne les 24 et 25 novembre 2012. Pour la deuxième année, Isabelle Riddez du CNSMDP est intervenue en danse Classique, Olivier Coste de la compagnie Envol en Modern'Jazz et pour la première fois Alizé Hallot a donné les cours de hip-hop aux stagiaires.

Ce stage a réuni une cinquantaine de stagiaires venant de l'école de danse et de l'extérieur, de Torcy, de Roissy en France, de Coulommiers, de Meaux…

Nous avons invité Isabelle Riddez et Alizé Hallot et Olivier Coste pour la prochaine session du stage les 30 novembre et 1er décembre 2013.

Nous avons participé à une Master Class avec les danseurs du festival Hoptimum, organisée à l'école de danse. Nous avons également participé à une Master class à Chevry-Cossigny avec Soria et Mehdi, 2 danseurs de Hip-hop que nous avons invité à participer à notre stage d'été 2014.

Nous avons organisé l'examen de l'école de danse en janvier 2013 à la salle Georges Pompidou de Condé Sainte Libiaire.

Les récompenses aux élèves ont été offertes par la mairie de Montry et les diplômes et récompenses ont été remis à nos élèves par Mme Lemoine, maire de Condé et M Camus, 1er adjoint de Montry.

Nous avons recontacté le photographe qui avait réalisé un reportage photo à l'école de danse, il y a 2 ans pour réaliser des portraits des élèves.

Nous avons présenté plusieurs élèves au concours régional de danse de la CND, les en mars, avril 2013. 12 élèves se sont qualifiées en groupe et en individuel pour le concours National à Nantes.

Ces élèves ont représenté l'école de danse au concours national de Nantes. Ce concours a réuni au total environ 2000 danseurs et danseuses venus de toute la France, de Belgique et d'Espagne pour se présenter dans les catégories "Classique", "Modern'Jazz", "Contemporain", "Hip-Hop" et "Autres styles".

Nous avons proposé à nos élèves des places gratuites pour des répétitions publiques à l'opéra Bastille pour plusieurs spectacles.

Nous avons présenté notre spectacle de fin d'année «La Ballade des Dalton » à la salle de spectacle de la ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers le samedi 29 juin 2013.

Un nouveau stage d'été a eu lieu du 8 au 12 juillet 2013 à la salle Pompidou de condé Sainte Libiaire et a réuni 14 stagiaires de l'école de danse et de l'extérieur.

Nous avons emmené des élèves au stage de danse de Vannes du 24 au 27 août 2013.

1.2. Remarques concernant la saison 2012/2013

La salle Desnos de Montry

La salle Desnos que nous utilisons le mardi soir et le samedi matin est souvent sale et collante, ce qui oblige notre professeur à passer la serpillière régulièrement. Le sol est collant et les chaussons roses des danseuses sont noirs de crasse. Nous en avions fait la remarque à la mairie de Montry en 2012. Nous allons redemandé que le lino soit changé.

Cependant, l'utilisation de cette salle restera limitée.

En effet, elle est trop petite pour accueillir des cours à grands effectifs ou des cours de plus haut niveau. L'absence de miroirs de danse, élément important pour l'autocorrection freine l'apprentissage de certaines notions.

Du fait de sa taille, nous ne pouvons pas y organiser de stage de danse important comme ceux proposés à Condé-Sainte-Libiaire.

La salle polyvalente de Montry

La construction d'une salle polyvalente pour les associations est presque terminée sur Montry. Nous avions été conviés à une réunion concernant son aménagement et son utilisation et invité également à une visite de chantier.

Nous avons reçu une réponse écrite de M Camus, premier adjoint de la mairie de Montry concernant son utilisation : « La future salle située aux Jardins de Montry sera livrée le 15 septembre 2013. Elle sera octroyée en priorité au judo avec possibilités d'utilisations par d'autres associations « compatibles » avec la structure originelle. Les tatamis mis en place ne pourront être déplacés qu'exceptionnellement ».

Il apparait donc bien clairement que c'est un nouveau dojo qui voit le jour à Montry et les cours de danse ne pourront pas s'y dérouler.

La salle de l'espace Georges Pompidou de Condé-Sainte-Libiaire

La majorité des cours ont lieu dans cette salle qui répond globalement bien aux besoins de l'association malgré quelques points que nous rappelons ci-dessous.

Cette salle est très grande et permet d'accueillir des cours à grands effectifs, mais ne dispose pas de miroirs.

Nous avons eu l'autorisation pour la saison 2012/2013, d'installer pour les cours un tapis de scène sur le sol de la salle.

L'achat des tapis a été entièrement financé par l'association.

Les tapis doivent être installés et déinstallés chaque semaine. C'est notre professeur qui se charge de ces manœuvres, aidée par 2 bénévoles. C'est un travail long et fatiguant car chaque tapis pèse 40 kilos. Notre professeur prend sur son temps libre pour placer et enlever les tapis.

Chaque semaine nous utilisons 3 rouleaux de gaffeur soit près de 45 euros pour maintenir les tapis au sol.

Le chauffage de la salle Georges Pompidou a été changé mais malgré cela la température dans la salle l'hiver est restée très fraiche avec 10 à 12 degrés le matin au plus frais.

Stockage des costumes

La mairie de Montry a mis à notre disposition un garage pour stocker les costumes au printemps 2012. La salle est déjà pleine. Nous allons demandé si nous pouvons installer des rangements en hauteur afin d'optimiser le stockage des costumes.

2. RAPPORT FINANCIER AU 31/08/2012

Les subventions et leur utilisation :

L'association faisant partie des associations du Pays Créçois, de ce fait, elle ne perçoit plus d'aide de Condé-Sainte-Libiaire mais elle a obtenu une subvention plus importante du pays Créçois d'un montant de 2000 euros.

La subvention 2011/2012 de la mairie de Montry s'élève à 400 euros. C'est la dernière année que nous la recevrons car Montry est passée dans le Pays Créçois.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse du Conseil Général pour notre dossier de subvention pour 2012/2013. La commission se réunit en novembre 2013. Nous avons toujours eu une subvention de 301 euros depuis 6 ans. Nous avons donc intégré ce montant aux comptes de 2013 comme produit à recevoir.

Nous avons obtenu une subvention de 762 euros pour la préparation des vingt ans du pays Créçois .

La mairie de Montry a financé les cadeaux d'examen des élèves.

Nous avons ainsi obtenu **3463.00 euros de subventions** qui ont été réparties dans les actions suivantes :

Nous avons pu acheter des tapis de scène pour une surface de 15m par 6m pour équiper la salle Pompidou. Ceci a engendré une dépense de **1392,67 euros.**
Les tapis étant désinstallé chaque semaine, nous avons dû acheter des rouleaux de gaffeurs **pour 496.75 euros.**

Nous avons racheté des consoles mobiles pour les cours pour **232.90 euros**.

Notre professeur donne des cours semi particuliers gratuits de novembre à mai, pour les élèves préparant le concours le samedi matin. Nous avons ainsi pu lui faire une prime de 700 euros qui a généré 552 euros de charges, soit au total une dépense de 1252 euros

La subvention pour les 20 ans du pays Créçois a permis de rémunérer les heures de préparation et de répétitions de notre professeur soit une prime de 400 euros qui a engendré 362 euros de charge donc une dépense de 762 euros.

Le stage d'automne 2012 :

Les recettes des inscriptions au stage d'automne s'élèvent à 2312€.

Les dépenses du stage sont réparties ainsi :

Publicité, frais postaux : 74.25 €
Fournitures Stage:155.27 €
Salaires des professeurs invités: 1632 €
Indemnisations transport : 216.20 €
Soit un total de 2077.72 €

Nous avons donc un solde positif de 234.28 euros.

Les frais du stage ont été réduits car notre professeur a hébergé chez elle les différents professeurs
Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

Le stage d'été 2013 :

Les inscriptions ont engendré une recette de 1680 euros.
L'achat de fournitures a engendré une dépense de 141.70 euros.
Le restant a été utilisé pour rémunéré le professeur : salaire de 750 euros engendrant 596 euros de charges.

Utilisation des recettes diverses pour l'achat de fournitures et matériels :

Les tenues de danse :

Achat des tenues de danse 1754.55 euros,
Remboursement des tenues de danse 1981.50

Soit un solde positif de 225.95 euros.

Les DVD et photos :

Dépenses :
Achat des DVD et Jaquettes et gravage des DVD : 381.18 €
Retirages Photos spectacle : 490 euros
Achat des Photos portraits : 1917 euros

Soit une dépense de 2788.18 euros

Recettes :
Vente des photos du spectacle, 490 euros

Vente du DVD du spectacle 1052 euros
Vente des photos du photographe : 2414 euros

Soit un solde positif de 3956 euros

Nous avons donc fait un bénéfice de 1167.82 euros.

Nous avons utilisé ces différentes bénéfices pour acheter des fournitures diverses et des CD et DVD pour les cours de danse.

Le spectacle de fin d'année :

Nous avons loué la salle de spectacle le mercredi pour une répétition sur scène ainsi que le vendredi pour la répétition générale et le samedi pour les deux représentations du spectacle.
La location de la ferme Corsange a ainsi engendré une dépense de 1600 euros.
Les frais du spectacle se montent à 1554.36 euros.
Les frais de Sacem pour le spectacle s'élève à 533.16 euros.
Les frais d'organisation du spectacle s'élèvent donc à 3687.52 euros

La billetterie du spectacle a rapporté 4361 euros

Soit un solde positif de 673.48 euros

Nous avons pu ainsi défrayer notre professeur pour le concours national à Nantes à raison de 471,30 euros pour son séjour à l'hôtel, son déplacement et ses repas.
Nous avons également participé à sa formation professionnelle en prenant en charge son inscription au stage de Vannes soit de 180 euros

Salaire et autres charges :

Pour l'année 2013, pour l'utilisation de musique dans les cours de danse et les stages, la SACEM nous a demandé 472.22 euros.

Hormis les dépenses pour le spectacle (costumes, Sacem, location de théâtre) et les différents frais de fonctionnement de l'association, une grosse partie du budget 2012/2013 a servi à payer le professeur permanent Cécile Loïs et les diverses fournitures de fonctionnement de l'association.

Bilan des inscriptions : 38333.87 euros
A noter que l'un de nos adhérents n'a pas réglé l'intégralité de son inscription et nous doit 446 euros. Il s'est engagé à régler son inscription cette année. Nous avons donc indiqué dans les inscriptions 446 euros de produit à recevoir.
Salaire du professeur pour 2012/2013, 22250 euros de salaire, soit un net mensuel de 1700 euros.

Charges Ursaff : 17680 euros
Soit au total, Charges et salaires:39030 euros

3. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le conseil d'administration est composé de :

Elise Charpentier

Corinne Paris

Didier Paris

Mélanie Sueur

Isabelle Garnier

Patricia Claude

Gilles Loïs

Stéphanie Lefèvre

Un pouvoir a été donné à M Gilles Loïs par Mme Crocq.

Les membres du bureau ont été par le conseil d'administration comme suit :

M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président

Mme Sandrine Darthoit est réélue au poste de trésorière

Mme Christelle Chauveroche est réélue au poste de trésorière-adjointe

Mme Corinne Paris est élue au poste de secrétaire

Mme Elise Charpentier est élue au poste de secrétaire-adjointe

Mme Mélanie Sueur est élue au poste de chargé de logistique, animation.

4. PROJETS POUR LA SAISON 2013/2014

Le changement du rythme scolaire

Nous avons dû réaménager tout le planning des cours de danse pour libérer le mercredi matin. En effet, les communes de Saint Germain sur Morin et Quincy-Voisins changeant de rythme dès cette rentrée, il nous a paru important de changer nous aussi nos horaires en supprimant les cours du mercredi matin.

Nous avons ainsi demandé des créneaux supplémentaires dans la salle Desnos à la mairie de Montry qui nous les a accordés, sous réserve d'organisation de manifestations par L'école Curie. Des cours réguliers vont y être installés le samedi matin en plus des créneaux de répétitions de concours.

Lors des concours ou des stages, il faudra envisager une solution de remplacement pour les cours du samedi afin que les élèves de ces cours ne soient pas trop lésés.

Stages

Nous emmènerons à nouveau des élèves au stage de danse de Roissy et Marly la ville pour travailler avec des professeurs de l'opéra de Paris.

Nous organisons un stage de danse avec des professeurs renommés les 30 novembre et 1er décembre 2013 à l'espace Georges Pompidou de Condé-Sainte-Libiaire.

Nous allons organiser un grand stage de danse du 7 au 11 juillet 2014 avec la collaboration du Pays Créçois. Ce sera une grande rencontre de danse avec 6 professeurs, plusieurs lieux de cours, des pianistes accompagnateurs.

Sorties Spectacles

Plusieurs spectacles de danse seront proposés à nos adhérents à Paris et dans les théâtres de la région.

Concours CND

Nous participerons à nouveau au concours régional de la CND en de février à avril 2014.

Le concours national se déroulera à Lyon pendant le week-end de l'Ascension 2014.

Spectacle de l'école de danse

Nous avons réservé la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers pour le prochain spectacle de l'école de danse : du 25 au 28 juin 2014 pour les répétitions et les spectacles.

Achat de matériels

Nous devons racheter 1 chaine audio pour les cours de danse et des nouvelles barres pour les cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 12h26